



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafo.com>

SIGNATURE DU PROTOCOLE DGAC 2007-2009

Le 20 novembre 2006, le SNNA-FO, en présence du Ministre des Transports, a signé officiellement au Ministère le protocole 2007-2009.

Lors de sa prise de parole le SNNA-FO a rappelé les points importants dans ce protocole qui est un accord global impliquant autant les organisations syndicales que le Ministère et en particulier :

- **Le maintien au sein de la Fonction Publique de tous les services de la DGAC.**
- **L'amélioration d'un Service Public pour tous les usagers.**
- **La construction de l'Europe de l'Aviation Civile sous une forme coopérative avec les autres Etats.**
- **Le rôle de la France doit être incontournable au niveau européen ce qui implique un renforcement des moyens humains dans les futures négociations avec nos partenaires.**
- **Le respect des engagements vis à vis des mesures sociales, au profit des agents titulaires et non titulaires.**

Le SNNA-FO, signataire à la fois de l'accord licence et du protocole, sera vigilant et oeuvrera au sein des deux comités de suivi pour que l'ensemble des mesures contenues dans ces deux accords soit respecté.

Pierre MEYBON
Secrétaire Général